

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/121/SPCG portant additif à l'arrêté n° 64/103/SPCG du 27 août 1964 fixant les diverses indemnités pour sujétions de service, allouées au personnel de la Santé publique.

n° 65/121/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 septembre 1965

Numéro JO
n° 3 du 31/12/1965

Date du numéro
31 décembre 1965

TEXTE INTÉGRAL

L'article 7 de l'arrêté n° 64/103/SPCG du 27 août 1964 fixant les diverses indemnités pour sujétions de service, allouées au personnel de la Santé publique, est complété ainsi qu'il suit : Le reste sans changement. Le présent arrêté qui prendra effet à compter du 1er janvier 1965, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.